Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Mission de la stratégie et des systèmes d'information

Adresse : 1 ter avenue de Lowendal
75349 PARIS 07 SP

Suivi par : Isabelle HENRY
Tél : 01 49 55 44 61

Fax : 01 49 55 56 17

NOTE DE SERVICE

DGER/MSSI/N2010-2015

Date: 03 février 2010

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics

Date de mise en application : **immédiate**

Nombre d'annexe : 0

Objet : Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une session de formation concernant les outils de la détermination de la durée de vie microbiologique des aliments et d'en préciser les modalités de mise en oeuvre.

Mots-clés : Formation des équipes pédagogiques, formation durée de vie des aliments

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information :
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt	Inspection de l'enseignement agricole
Services régionaux de la formation et du développement	
Services de la formation et du développement	
Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAP	
Établissements publics et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles	

Dans le cadre de la rénovation du BTSA analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques (ANABIOTEC) et du BTSA sciences et technologies des aliments (STA), la microbiologie tient une place importante dans les référentiels afin, notamment, de répondre aux attentes sociétales en matière de sécurité sanitaire et afin de répondre aux attentes de la réglementation du « paquet hygiène ».

La durée de vie des aliments et l'utilisation de la microbiologie prévisionnelle étant nouvellement incluses dans les nouveaux référentiels, une session de formation spécifique est organisée par l'ENFA.

1) LE DISPOSITIF DE FORMATION

1.1) Objectifs :

- Être capable d'intégrer les applications de l'écologie microbienne des aliments dans le cadre des nouveaux référentiels,
- Être capable d'utiliser la microbiologie prévisionnelle comme outil d'aide à la détermination de la durée de vie des aliments.

1.2) Public et conditions d'accès :

Priorité est donnée aux enseignants en BTSA ANABIOTEC et STA mais cette formation peut également concernée les Bac Pro bio industries de transformation et laboratoire contrôle qualité (LCQ).

Le nombre de participants est limité à 20.

1.3) Dates et lieu de la session :

Du mardi 23 mars 2010 (09 heures) au mercredi 24 mars 2010 (17 heures)

La session aura lieu à l'adresse suivante :

Hall Technologique
EPLEFPA - ENIL Saint Lô Thère
383, rue Popielujko
50000 SAINT LÔ

Contact : Jean Paul SERVAIS tél. : 02 33 05 88 88 fax : 02 33 05 07 41

1.4) Programme prévisionnel de la session :

<u>23 mars 2010</u>

- Aspects théoriques sur la détermination de la durée de vie microbiologique des aliments (DVM) :
  Évolution des réglementations, les outils de détermination de la DVM, la microbiologie prévisionnelle…
- Étude de cas :
  Simulation du comportement de *Listeria monocytogenes*, simulation de la croissance de germes d'altération, simulation de la destruction thermique de *Bacillus cereus*…

<u>24 mars 2010 matin</u> *:*

- Travaux dirigés :
  Tests de croissance, microbiologie prévisionnelle

<u>24 mars 2010 après-midi :</u>

- Liaison avec le module d'enseignement.
- Relation avec le cours de microbiologie.
- Études des applications possibles en établissement auprès des classes de BTSA.

La session est organisée par l'ENFA en lien étroit avec le lycée de Saint-Lô et animée par :

- les membres du réseau mixte technologique (RMT) « Expertise pour la détermination de la durée de vie microbiologique des aliments ».

  Les RMT sont des dispositifs nationaux sur différentes thématiques ayant pour objectif de faciliter le partenariat entre les acteurs de la recherche, de l'enseignement et du développement. Labellisé en 2007, le RMT « Durée de vie » a pour but de positionner l'expertise disponible au niveau national et européen dans le contexte du règlement (CE) No 2073/2005, et d'être vecteur de diffusion des outils opérationnels auprès des interprofessions, des entreprises et des futurs professionnels.
- l'Inspection de l'Enseignement Agricole.
- une enseignante du lycée de Saint-Lô.

2) MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION :

Les inscriptions s'effectuent uniquement par Internet et par les établissements sur le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation en saisissant le code action suivant :

- N°SAFO: N° 530 449/1

L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès la parution de la présente note de service.

Clôture des inscriptions le 26 février 2010

Cette action faisant partie du programme national de formation (PNF), les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge de la manière suivante :

- Agent de la métropole : Remboursement par l'établissement organisateur de la formation.
- Agent de l'Outremer : Remboursement du billet d'avion par le SFD. L'établissement organisateur rembourse les frais de déplacement à partir de l'arrivée en métropole de l'agent.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » et l'autorisation de déplacements seront adressés aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives, accompagnés d'informations complémentaires.

L'adjointe au chef de la mission de la stratégie et des systèmes d'information

Véronique LE GUEN